

CADRE DE COMPENSATION MDE

« Bilan 2020 des placements des actions de MDE
et mise à jour des indicateurs prévisionnels
du cadre de compensation »

Comité MDE Guadeloupe
Région Guadeloupe
ADEME Guadeloupe
DEAL Guadeloupe
EDF Archipel Guadeloupe

ZNI :
GADELOUPE



1. BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2020

1.1 Présentation du bilan par segment de clientèle

➤ Secteur résidentiel

Année 2020	Economies d'énergie GWh/an	%	Surcoûts de production évitée M€	Charge brute de SPE M€	Primes versées M€
Particuliers	34,93	41%	28,6	6,6	10,0
Particuliers très précaires	21,95	26%	23,2	0,9	9,6
Total Résidentiel	56,88	67%	51,9	7,5	19,6

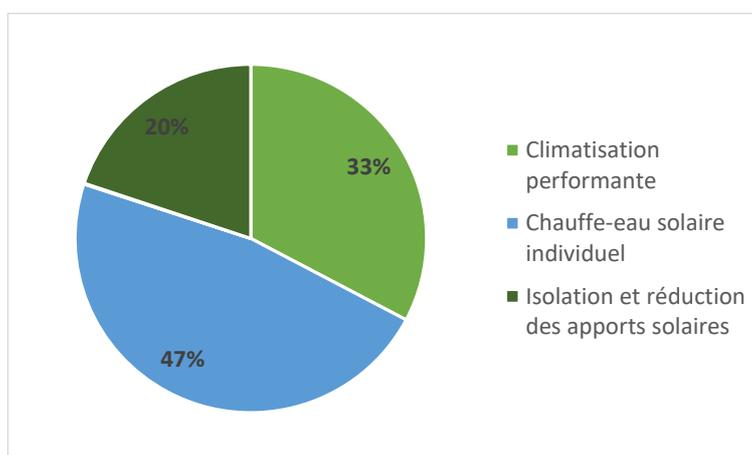
Le secteur résidentiel constitue le premier secteur en termes d'économies d'énergie avec 67% du total des économies d'énergie.

La crise sanitaire a impacté le secteur résidentiel de manière modérée. En effet, les particuliers ont planifié et réalisé davantage de travaux durant la période de confinement (mars à mai 2020) et également lors du travail à domicile.

Ce secteur est particulièrement soutenu par 3 équipements performants :

- Le chauffe-eau solaire individuel
- La climatisation performante
- Isolation thermique

Figure 1 : répartition des économies d'énergies par type d'équipement dans le secteur résidentiel



Vous trouverez ci-dessous les niveaux de placement concernant les 3 principaux équipements.

➤ Chauffe-eau solaire individuel

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
BAR - Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre-mer) - précarité	nbre	7094	7683	-8%	3500	103%
BAR - Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre-mer)	nbre	7878	4080	93%	3000	163%

On observe :

- d'une part, au niveau du chauffe-eau solaire individuel en précarité une évolution constante entre 2019 et 2020.
- d'autre part, une augmentation de +93% concernant le segment des particuliers standard.

Nous pouvons penser que le gisement des clients très précaires se réduit en lien avec les placements importants réalisés dans le passé. Par conséquent, les acteurs accélèrent la prospection sur les clients standards. Aussi, il est à noter que 95% des installations concernent des logements existants.

➤ Climatisation performante

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
BAR - Climatiseur performant (France d'outre-mer) [A++]	nbre	3636	7105	-49%	4500	-19%
BAR - Climatiseur performant (France d'outre-mer) [A+++]	nbre	6753	2205	206%	4000	69%

En lien, avec la stratégie de réduction importante des primes sur les équipements A++, on observe en 2020 une bascule des équipements A++ vers A+++.

L'objectif prévisionnel de 8500 équipements est dépassé avec plus de 10 000 équipements installés en 2020. 98% des installations concernant des logements existants.

Il est à noter qu'au 1er juillet 2021, le comité MDE Guadeloupe a décidé d'arrêter d'accompagner financièrement les équipements A++. Cette décision étant en cohérence avec la délibération du 20 novembre 2020 de la Région Guadeloupe concernant l'interdiction de l'importation d'appareils de climatisation individuelle de classe énergétique inférieure à A+.

➤ Isolation thermique et réduction des apports solaire

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	m ²	185517	47842	288%	60000	209%
BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer) - précarité	m ²	271776	133911	103%	150000	81%
BAR - Isolation des murs (France d'outre-mer)	m ²	1928	5977	-68%	5000	-61%
BAR - Isolation des murs (France d'outre-mer) - précarité	m ²	207	0		1500	-86%
BAR - Protection des ouvrants (France d'Outre-mer) 15 ans	m ²	0	0		500	-100%
BAR - Protection solaire des façades	m ²	0	0		20000	-100%
BAR - Réduction des apports solaires par la toiture (France d'outre-mer)	m ²	240	5198	-95%	15000	-98%

Les placements d'isolation thermique en toiture ont surperformé en 2020. En effet, on retrouve une évolution par rapport à 2019 respectivement de +288% en standard et +103% en précarité.

Les objectifs prévisionnels de 210 000 m² ont été largement dépassés avec 457 000 m² de placement.

Aussi, 97% des installations concernent des logements existants.

L'offre est soutenue par des partenaires très actifs et mettant en place des processus industrialisés.

L'isolation thermique des murs ne se développe pas sur le territoire. Les acteurs ont été sensibilisés néanmoins le montant des primes semble un frein au développement de la filière.

Au niveau du placement d'équipements sur la réduction des apports solaires en toiture, façade et ouvrants, nous n'avons pas de filière mature sur le territoire. Par conséquent, les objectifs prévisionnels ne sont pas atteints. Le comité MDE Guadeloupe a lancé courant 2021, *le pack isolation thermique et protection solaire des toitures* afin de dynamiser la filière.

➤ Secteur tertiaire et industriel

Année 2020	Economies d'énergie GWh/an	%	Surcoûts de production évitée M€	Charge brute de SPE M€	Primes versées M€
Tertiaire/Industrie	21,04	25%	7,6	0,6	1,4

Le secteur Tertiaire/Industrie représente le 2^{ème} secteur en termes d'économique d'énergie.

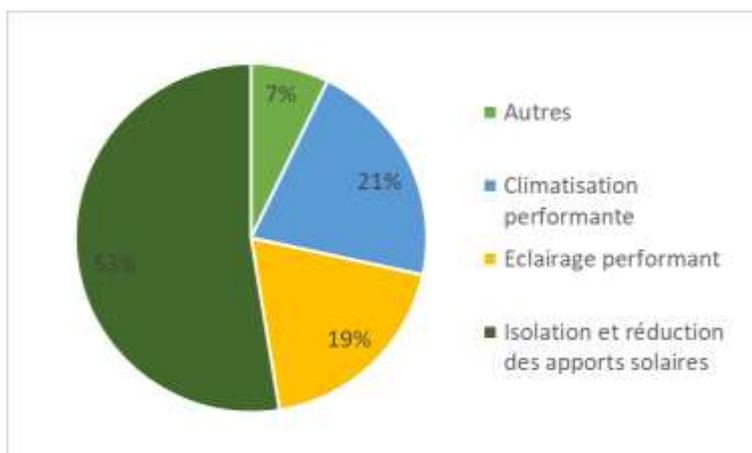
Le secteur Tertiaire a été fortement impacté par la crise sanitaire. En effet, beaucoup d'entreprises ont fermé pendant la période de confinement (mars à mai 2020). Aussi, l'activité des entreprises étant réduite, les investissements comme les travaux de rénovation ont été repoussés.

Le segment Industrie représente uniquement 0,28% des économies d'énergie et est largement dominé par les actions MDE du tertiaire.

3 équipements performants se démarquent dans le tertiaire :

- L'isolation thermique
- La climatisation performante
- L'éclairage LED pour surfaces commerciales

Figure 2 : répartition des économies d'énergies par type d'équipement dans le secteur tertiaire et industriel



Vous trouverez ci-dessous les niveaux de placement concernant les 3 principaux équipements.

➤ Isolation et réduction des apports solaires

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
BAT - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	m ²	18452	71090	-74%	43000	-57%
BAT - Isolation des murs (France d'outre-mer)	m ²	2976	20068	-85%	15000	-80%
BAT - Protection solaire des ouvrants (France d'Outre-mer)	m ²	132	1254	-89%	3000	-96%
BAT - Protection solaire des toitures (France d'outre-mer)	m ²	11464	3806	201%	18000	-36%

L'isolation thermique en toiture dans le tertiaire représente en 2020 : 18 452 m² par rapport aux 43 000 m² prévus dans le cadre prévisionnel soit -57%. Comme évoqué lors du bilan 2019, les placements d'isolation thermique sont fortement impactés par les acteurs externes à travers le dispositif des CEE. En lien avec le niveau des primes du cadre de compensation, le fournisseur historique n'est pas en mesure de développer son modèle robuste de déploiement des équipements MDE performants.

La protection solaire des toitures dans le tertiaire se développe sur le territoire notamment sur les projets tertiaires neufs. Le résultat 2020 est correct mais en deçà de l'objectif prévisionnel du cadre de 18 000 m² (-36%). Comme pour le résidentiel, le lancement courant 2021 du *Pack isolation thermique et protection solaire des toitures* devrait permettre de développer la filière notamment en rénovation.

➤ Climatisation performante

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
BAT - Climatiseur performant (France d'outre-mer)	nbre	3156	4215	-25%	2000	58%

Les placements d'équipements ont diminué de -25% par rapport à 2019. Ce résultat est en lien avec la crise sanitaire.

Nous savons également à travers les résultats de l'étude *Réalisation d'une campagne de mesure sur 55 bâtiments tertiaires bureaux* (résultat T1 2021) que la climatisation dans le tertiaire est une problématique importante.

➤ Eclairage performant

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
BAT - Lampe LED (accentuation ou général)	nbre	192	1923	-90%	5000	-96%
BAT - Luminaires à modules LED pour surfaces commerciales	kW	121	359	-66%	700	-83%

Les résultats sur l'éclairage performant ne sont pas satisfaisants, en baisse par rapport à 2019. La filière de rénovation de l'éclairage vers un éclairage performant (LED) n'est pas mature sur le territoire. Le gisement à attaquer est important.

➤ Collectivités

Année 2020	Economies d'énergie GWh/an	%	Surcoûts de production évitée M€	Charge brute de SPE M€	Primes versées M€
Collectivités	6,50	8%	7,1	1,0	1,8

On retrouve dans le segment Collectivités particulièrement les actions MDE liées au projet territorial de rénovation de l'éclairage public.

Vous trouverez ci-dessous les niveaux de placement concernant l'éclairage public

Produit MDE	Unité	Résultat 2020	Résultat 2019	%	Prévisionnel 2020	%
RES - Horloge astronomique	nbre	38	260	-85%	500	-92%
RES - Régulation de tension ou variation de puissance	W	370181	322405	15%	592200	-37%
RES - Rénovation d'éclairage extérieur [LED]	nbre	5735	5858	-2%	9400	-39%

Les placements sont stables par rapport à 2019. Néanmoins, en lien avec la crise sanitaire, le projet régional de rénovation de l'éclairage public porté par la Région Guadeloupe n'a pas atteint les objectifs attendus en 2020. Par conséquent, les jalons de ce projet sont décalés.

Etudes en cours

Comme évoqué dans la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021, plusieurs études étaient en cours durant l'année 2020.

Segment	Etudes	Avancement
Résidentiel	Campagne de mesure sur 100 bâtiments résidentiels	Lancement en 2019 Etude en cours
Résidentiel / tertiaire	Etude portant dynamique du marché guadeloupéen de la construction et de la rénovation dans le résidentiel et le tertiaire	Lancement en 2019 Etude en cours
Tertiaire	Réalisation d'une campagne de mesure sur 55 bâtiments tertiaires bureaux	Lancement en 2018 Conclusion au T1 2021
Tertiaire	Réalisation d'une campagne de mesure sur 30 bâtiments tertiaires commerces	Lancement en 2019 Etude en cours
Résidentiel / tertiaire	Guide technique brasseur d'air	Lancement de l'étude planifié au S1 2021 En cours
Résidentiel / tertiaire	Etude de la nature et de la performance énergétique de l'offre distributeurs et fabricants d'équipements électriques et électroniques présents sur le marché de l'archipel guadeloupéen	Lancement de l'étude planifié au S2 2021

Renforcement des réglementations

Comme évoqué, dans la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021 à la page 7, deux évolutions réglementaires portées par la Région Guadeloupe ont été réalisées sur l'année 2020 :

- La mise à jour de la Réglementation Thermique Guadeloupe (RTG 2020) : entrée en vigueur au 1er juin 2020
- La mise sur le marché guadeloupéen, la commercialisation et l'importation d'appareils de climatisation individuelle de classe énergétique inférieure à A+ seront désormais interdites : délibération du 20 novembre 2020

Campagne de communication

Comme évoqué, dans la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021 à la page 6, une campagne de communication institutionnelle d'envergure a été lancée en mars 2020 pour une durée de 3 ans.

Le bilan synthétique est ci-dessous.

Bilan synthétique de la campagne de communication 2020 avec des exemples de livrables

Lancement officiel de la campagne - mars 2020 (avant la crise sanitaire)	Action 1 - post COVID 19-Focus sur le web	Action 2 - post COVID – Novembre 2020 Campagne : Le Saviez-vous ?
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conférence de presse (à l'occasion du lancement de la campagne 6 mars 2020) ➤ Dispositif média complet intégrant : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Spots TV/Cinéma (Cinestar, Guadeloupe 1^{ère} - 1 semaine...) ⇒ Spots radio (RCI, NRJ, Transat, Bel radio, Guadeloupe 1^{ère} 1 semaine...) ⇒ Affichage (1 semaine 2 X 50 faces) ⇒ Annonces Presses (Karumag, Maisons Créoles) ⇒ Goodies (mug, stylos, usb, Tshirt, brassard GSM, chargeur GSM, porte clé) ⇒ Campagne Réseaux sociaux (Facebook/Instagram et Google Ads Display) ⇒ Divers outils print (Guide et flyers ménages, petits commerces alimentaires, entreprises de services) ⇒ Création du site internet dédié (maitrisons-lenergie.gp) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement du Guide MDE Spécial confinement : la maîtrise de l'énergie, l'affaire de tous ! ➤ Communiqué de presse ➤ Dispositif internet <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise à jour du site ⇒ Campagne Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dispositif média complet <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Spots TV (Guadeloupe 1^{ère}, 1 semaine...) ⇒ Spots radio (RCI, NRJ, Transat, Bel radio, 1 semaine) ⇒ Affichage (1 semaine 2 X 50 faces) ⇒ Annonces Presse (Maisons Créoles,) Nouvelles semaines) ⇒ Réseaux sociaux (Facebook/Instagram et Google Ads Display)  

Programmes CEE

Comme évoqué, dans la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021 à la page 8, de nombreux programmes CEE ont été lancés en 2020 sur le territoire guadeloupéen.

Le comité MDE échange et travaille avec les porteurs des différents programmes depuis leur lancement afin de s'assurer de la coordination et de la complémentarité des programmes avec les actions du cadre de compensation.

Ci-dessous les principaux programmes déployés à date sur le territoire.

Il est à noter que le site internet de la DGEC recense les programmes CEE ainsi que les conventions : <https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement>

➤ Le programme SARE : Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique

Le porteur est la Région Guadeloupe.

- Public cible : ménages (propriétaires, locataires sauf secteur social) et petit tertiaire privé
- La convention nationale SARE est de 5 ans : 2019-2024
- La convention régionale Guadeloupe est signée sur la période 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023
- Le 1er copil régional a eu lieu le 27 avril 2021 en présence notamment du comité MDE Guadeloupe.
- A date, 121 actes métiers ont été réalisés.

➤ Le programme SEIZE

Le porteur est Eco CO2.

- Public cible : entreprises et collectivités
- La convention nationale SEIZE est de 3 ans : 2020-2022
- La convention régionale Guadeloupe est signée sur la période 09 février 2021 au 31 décembre 2022.
- Deux copils régionaux ont eu lieu le 15/03/2021 et le 30/09/2021 en présence du comité MDE Guadeloupe.
- A date, 78 entreprises ont reçu une formation à travers les ateliers organisés par SEIZE.

➤ Le programme OMBREE (programme inter-Outre-Mer pour les Bâtiments Résilients et Economes en Energie)

Le porteur est l'Agence Qualité Construction

- Public cible : entreprises et collectivités
- La convention nationale OMBREE est de 3 ans : 2020-2022
- Ce projet comporte deux volets principaux : d'une part la mise en place d'une plateforme numérique de valorisation des ressources disponibles et d'autre part un appel à projets.

Sur le volet appel à projet, deux projets concernant la Guadeloupe sont en cours :

- Le projet *B-AIR* qui a pour objectif la conception d'un guide technique sur le brasseur d'air plafonnier.
- Le projet *Réban* qui a pour objectif de mettre en place un outil permettant d'identifier facilement le bouquet de travaux le plus pertinent pour la rénovation énergétique performante des logements.

➤ Le programme ECCO DOM (Maitrise charges Energétiques et de Climatisation et du Confort thermique en Outre-Mer)

Les co-porteurs sont le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et Union sociale pour l'habitat Outre-Mer (UHSOM)

- Le public cible : Particuliers précaires, Bailleurs sociaux et Collectivités
- La convention nationale ECCO DOM est de 3 ans : 2020-2022
- La 1^{ère} étape du projet qui consiste en l'instrumentation de logements cibles est en cours.

- Un copil national a été organisé le 12 octobre 2021.

➤ Le programme WATTY

Le porteur est Eco CO2.

- La 1^{ère} période du programme prend fin en 2021 (2019-2021). Néanmoins le programme WATTY a été renouvelé au niveau national et le comité MDE souhaite également poursuivre ce programme au niveau local.
- Le public cible : écoliers
- Les résultats 2020 : 5918 élèves sensibilisés

Dispositifs financiers ADEME et Région

Concernant le dispositif financier spécifique de la Région Guadeloupe au titre de la MDE, les subventions versées en 2020 s'élèvent à : 3,3 M€.

Type de travaux	Subventions versées
Rénovation éclairage public	2 725 012,73 €
Actions de maîtrise de l'énergie	525 782,38 €
TOTAL	3 250 795,11 €

Concernant le dispositif financier spécifique de l'ADEME au titre de la MDE, les subventions versées en 2020 s'élèvent à 0,07 M€.

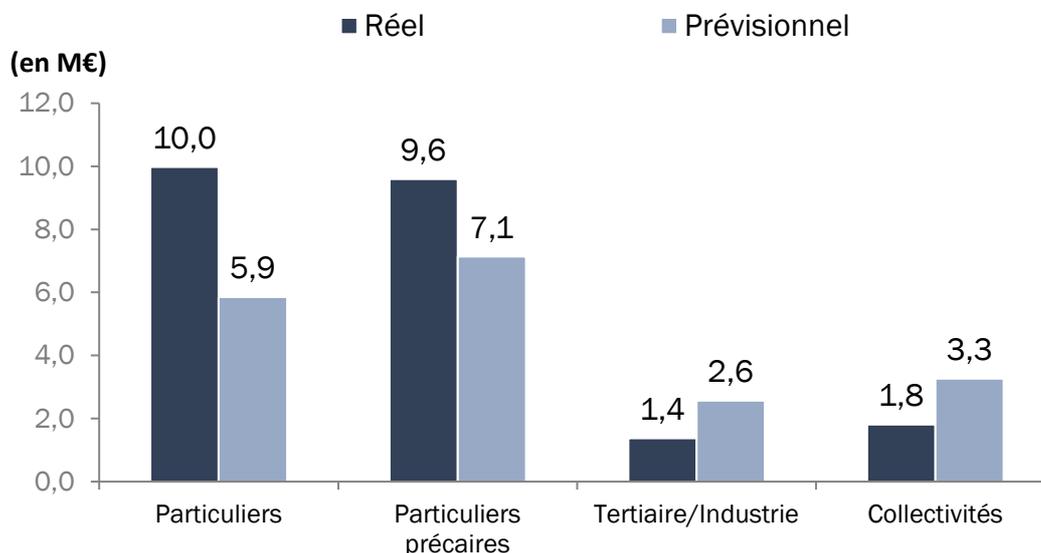
Type de travaux	Subventions versées
Protections solaires de toiture (isolation)	5 375,67 €
Protections solaires des murs (isolation)	9 298,25 €
Bardage	18 097,75 €
Protections solaires des baies	979,98 €
Double vitrage	25 479,50 €
Climatisation performante	2 283,17 €
Optimisation de l'éclairage intérieur	3 236,84 €
Optimisation de l'éclairage extérieur	1 303,73 €
TOTAL	66 054,89 €

1.2 Comparaison sur l'année 2020 entre les objectifs réalisés et prévisionnels

1.2.1 Actions standard

Primes

Figure 3 : Comparaison par segment de clientèle des primes prévisionnelles du cadre de compensation et des primes effectivement versées en 2020



Les primes versées représentent un total de 22,8 M€ VS 18,8 M€ en prévisionnel.

Notamment au niveau du résidentiel (particuliers et particuliers très précaires), le montant des primes dépasse largement le prévisionnel 19,6 M€ VS 13 M€.

Les actions qui se démarquent par segment et qui permettent d'expliquer les variations en termes de primes (figure 3), charges brutes (figure 4) et économies d'énergie (figure 5) :

a) Particuliers

- Isolation : les placements 2020 de 185517 m² sont largement supérieurs au prévisionnel +209% (60000 m²)
- Climatisation performante : les placements 2020 de 10389 unités représentent +22% par rapport au prévisionnel (8500 unités)
- Chauffe-eau solaire : les placements 2020 de 7878 unités représentent +162% par rapport au prévisionnel (3000 unités)

b) Particuliers précaires

- Isolation : les placements 2020 : 271776 m² sont supérieurs au prévisionnel +81% (150000 m²)
- Chauffe-eau solaire : les placements 2020 : 7094 unités représentent +103% par rapport au prévisionnel (3500 unités)

c) Tertiaire

- Isolation thermique : les placements 2020 de 18452 m² sont largement inférieurs de -57% par rapport au prévisionnel de 43 000 m²

Comme évoqué lors du bilan 2019, les placements d'isolation thermique sont fortement impactés par les acteurs externes à travers le dispositif des CEE.

- Eclairage LED pour les surfaces commerciales : les placements 2020 de 121 kW sont largement inférieurs au prévisionnel -83% (700 kW)

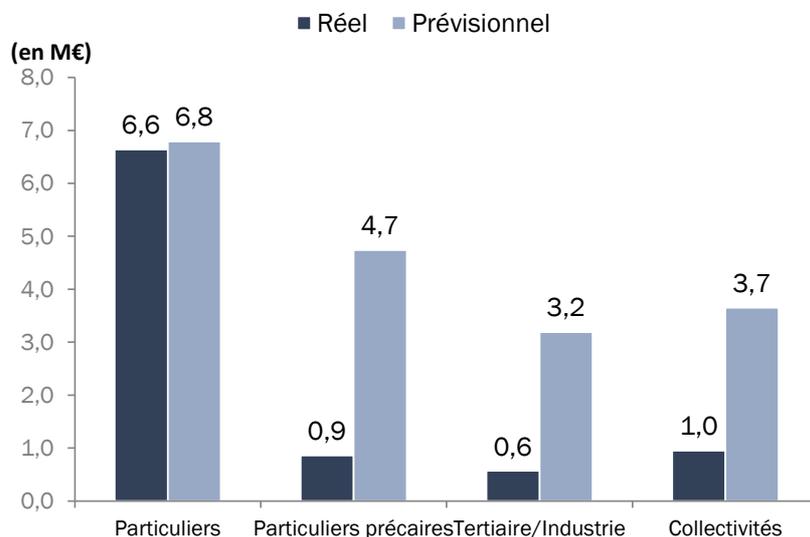
Comme évoqué lors du bilan 2019, les placements d'éclairage LED dans le tertiaire sont faibles car en 2019-2020 un nombre important de tubes LED ont été placés dans le tertiaire par des acteurs externes à travers le dispositif des CEE.

d) Collectivités :

- Au niveau de la rénovation de l'éclairage extérieur : le réalisé 2020 est de 5735 unités VS 9700 unités en prévisionnel soit -41%. La différence en termes de prime représente -1,3 M€.

Charges brutes

Figure 4 : Comparaison par segment de clientèle des charges brutes de SPE engendrées par les actions déployées en 2020



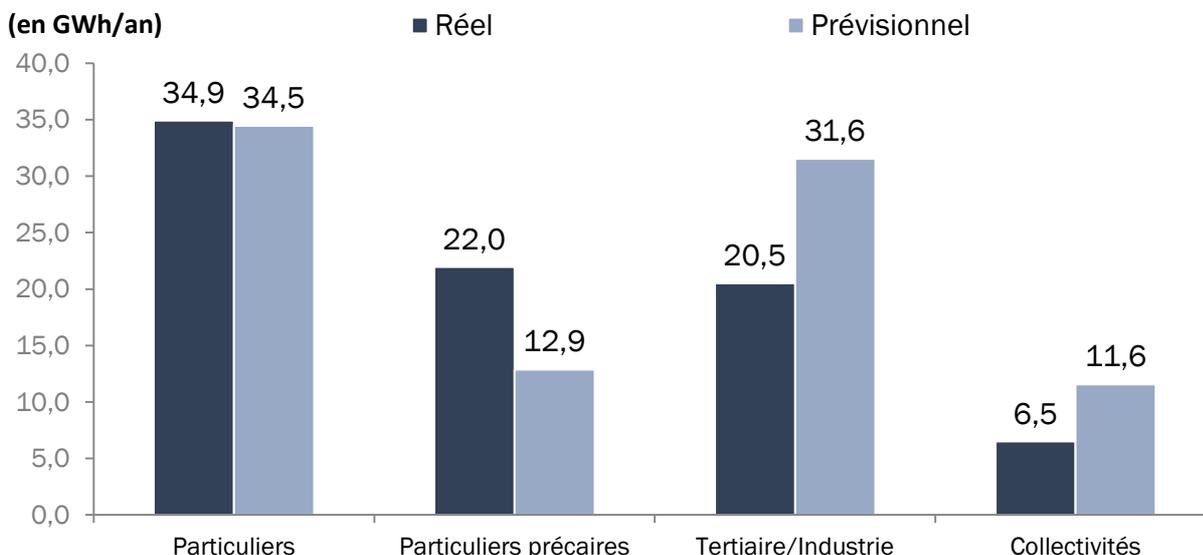
Au niveau des charges de SPE, on retrouve un réel 2020 de 9 M€ VS 18,4 M€ en prévisionnel.

Pour expliquer cet écart important on retrouve plusieurs éléments :

- Les coûts du FH en pourcentage des surcoûts évités sont passés de 20% prévisionnel à 5,5% réel
- Les CEE classiques sont passées de 4,2€/MWh cumac prévisionnel à 8,50€/MWh cumac réel
- La répartition des charges de SPE parmi les actions MDE est également différente entre le réel et le prévisionnel

Economies d'énergie en 2020

Figure 5 : Economies d'énergie induites par les actions réalisées en 2020 par segment de clientèle (en GWh/an) et comparaison avec les objectifs du cadre de compensation



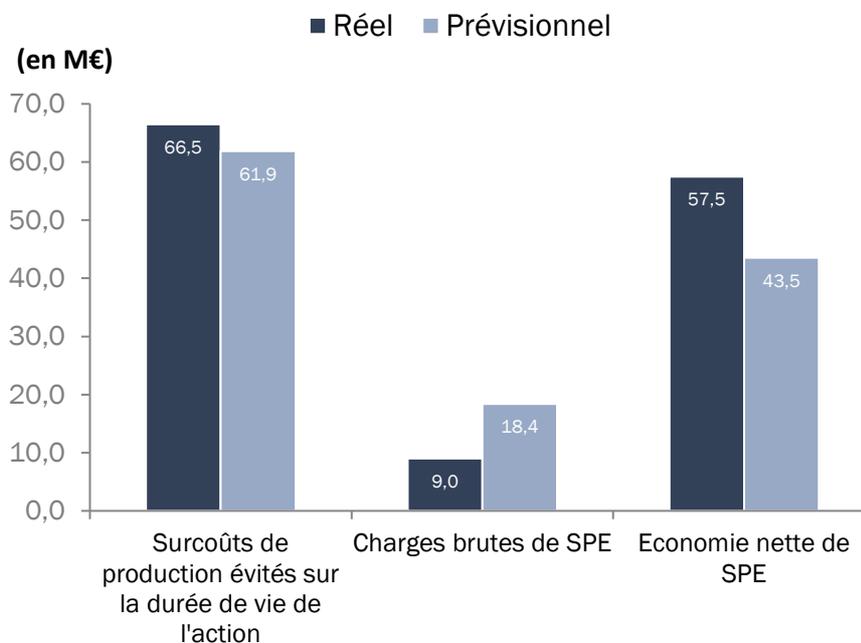
Au niveau des économies d'énergie, on retrouve un total de 84,4 GWh en réel VS 95,88 GWh en prévisionnel.

La surperformance réalisée sur les particuliers précaires + 7,1 Gwh ne permet pas de réduire l'écart sur le tertiaire/industrie -11GWh et les collectivités -5,1 GWh.

Concernant le tertiaire, nous sommes fortement pénalisés par les placements faibles en isolation thermique et éclairage LED pour les surfaces commerciales.

Bilan 2020 : Charges évités, Charge de SPE et Economie nette

Figure 6 : Bilan des actions standard de MDE et comparaison par rapport aux objectifs du cadre de compensation



En lien avec les modifications sur les charges brutes de SPE, les économies nettes de SPE ont dépassé largement le prévisionnel 57,5 M€ réel VS 43,5 M€ prévisionnel soit +32%.

1.2.2 Actions non standard

Un volume faible d'actions non standard a été réalisé en 2020. Les actions non standard ont représenté au total 0,05 M€ de primes en 2020, pour des économies d'énergies estimées à 0,54 GWh/an. Les charges brutes de SPE relatives aux actions non standard s'élèvent à 0,04 M€ en 2020, contre 0,62 M€ en prévisionnel. Les résultats sont inférieurs aux objectifs fixés dans le cadre de compensation, qui prévoyait 5,4 GWh évités par les actions non standard en 2020.

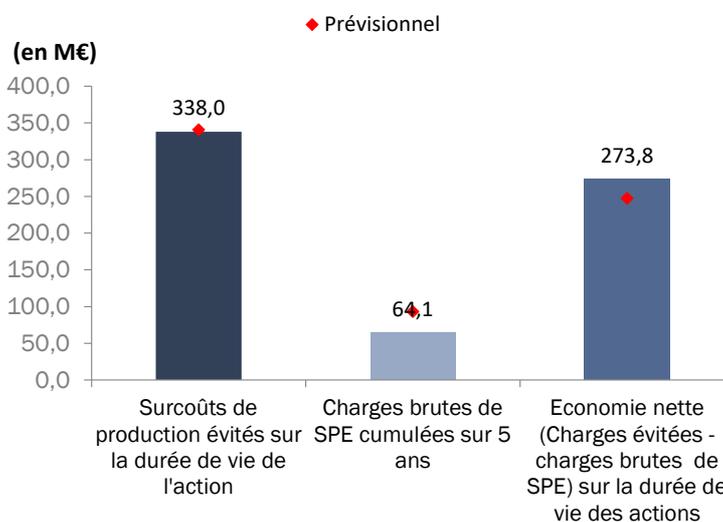
2. SYNTHÈSE DU CADRE 2019-2023 MISE A JOUR

On retrouve les éléments suivants dans la suite du bilan :

Années	primes	Placements MDE
2019 / 2020	primes moyennes observées	placements réels
2021 / 2022 / 2023	primes prévisionnelles telles que validées dans la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021	placements prévisionnels mis à jour après la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021

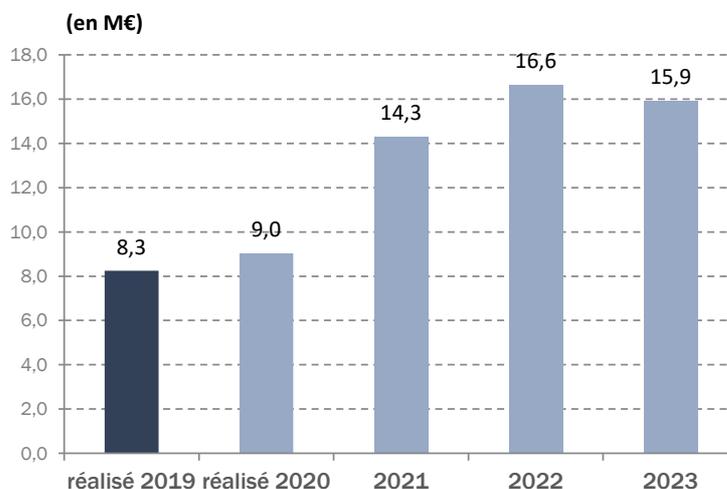
2.1 Actions standard

Figure 7 : Synthèse des charges évitées, des charges brutes de SPE et des économies nettes engendrées par les actions standard de MDE en Guadeloupe (en M€)



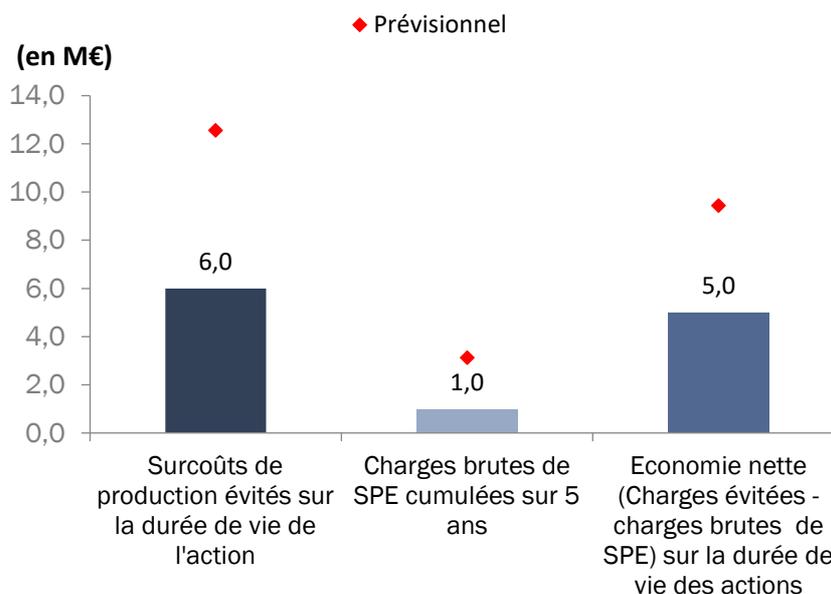
La Figure 8 ci-dessous présente l'évolution des charges brutes de SPE annuelles pour les actions standard sur la période du cadre de compensation. Les valeurs de 2019 et 2020 correspondent à des charges constatées, tandis que les suivantes sont des charges prévisionnelles.

Figure 8 : Charges brutes de SPE par année pour les actions standard en Guadeloupe (en M€)



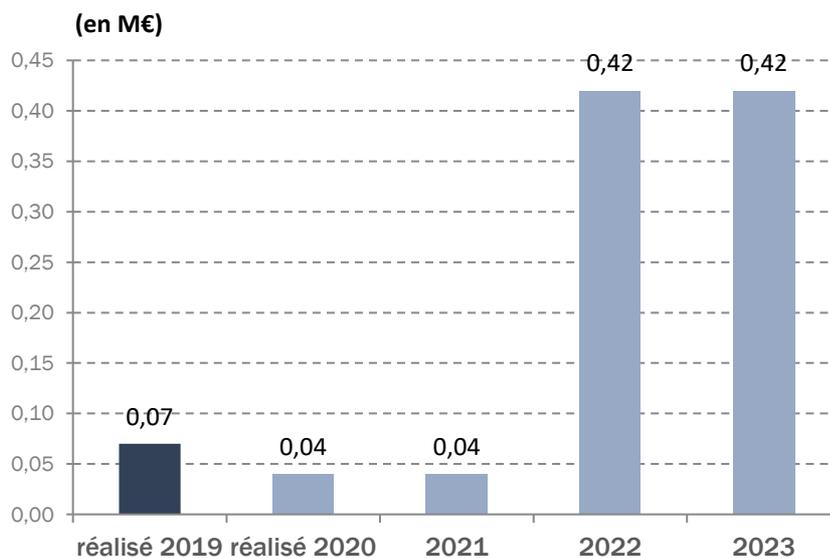
2.2 Actions non standard

Figure 7bis : Synthèse des charges évitées, des charges brutes de SPE et des économies nettes engendrées par les actions non standard de MDE en Guadeloupe (en M€)



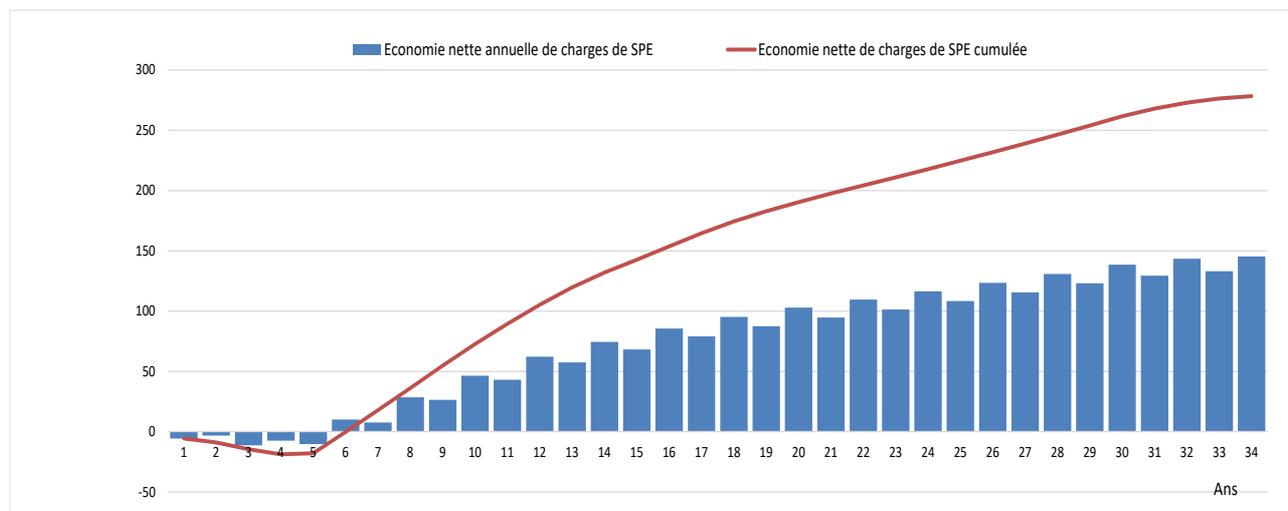
La Figure 8bis ci-dessous présente l'évolution des charges brutes de SPE annuelles pour les actions non standard sur la période du cadre de compensation. Les valeurs de 2019 et 2020 correspondent à des charges constatées, tandis que les suivantes sont des charges prévisionnelles.

Figure 8bis : Charges brutes de SPE par année pour les actions non standard en Guadeloupe (en M€)



2.3 Economie nette

Figure 9 : Economies nettes de charges de SPE, annuelles et cumulées, engendrées par la mise en œuvre des actions de MDE standard et non standard du cadre de compensation de Guadeloupe.



Grâce aux surcoûts de production évités sur leur durée de vie, les actions de MDE standard et non standard retenues dans le cadre territorial de compensation mis à jour engendrent une économie nette au périmètre des charges de SPE. A partir de l'année 7, l'économie nette de charge de SPE et l'économie nette de charge de SPE cumulée sont positives.

CONCLUSION

L'année 2020 a été particulière avec une crise sanitaire persistante et une période de confinement.

Le secteur résidentiel est largement en tête au niveau des économies d'énergies (68%) suivi par le secteur tertiaire/industrie 24% et les collectivités 8%.

Du point de vue des placements, l'équipement phare est l'isolation thermique dans le résidentiel qui a connu une évolution très importante en 2020 : + 457 000 m² posé.

Du point de vue des économies d'énergie, l'équipement phare est le chauffe-eau solaire dans le résidentiel qui représente 31% des économies d'énergies totales.

L'année 2021 devrait être une année dynamique de maîtrise de la demande en électricité.

En effet, plusieurs nouvelles offres sont en lancement :

- L'offre brasseur d'air devrait se déployer massivement en cohabitant avec l'offre climatisation.
- L'offre thermodynamique devrait permettre d'apporter une réponse au remplacement des chauffe-eau électriques dans les logements collectifs.
- Le pack isolation thermique et réflecteur solaire en toiture pour le résidentiel et le tertiaire devrait permettre de dynamiser la filière de la protection solaire.

Aussi, le plan de communication institutionnel et les nombreux programmes CEE (dont le programme SARE) vont déployer massivement des éléments de sensibilisation et de communication sur le territoire.

3. PLACEMENTS MDE 2019/2020 ET OBJECTIFS 2021/2022/2023

On retrouve les éléments suivants dans le tableau ci-dessous :

Années	primes	Placements MDE
2019/2020	primes moyennes observées	placements réels
2021/2022/2023	primes prévisionnelles telles que validées dans la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021	placements prévisionnels mis à jour après la délibération CRE n°2021-88 du 18 mars 2021

Type de client	Nom de l'action	Place-ments 2019	Place-ment 2020	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Prime moyenne observée en 2019	Prime moyenne observée en 2020	Prime 2021	Prime 2022	Prime 2023	Unité
Particuliers	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	0	0	200	5 000	5 000	0,0	0,0	50	50	50	nbre
Particuliers	BAR - Brasseur d'air (France d'outre-mer) - Hors Mayotte	0	0	3 500	10 000	10 000	0,0	0,0	200	200	150	nbre
Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire collectif (France d'outre-mer - Nb log.)	0	0	200	300	300	0,0	0,0	200	170	160	Nbre log
Particuliers très pré-caires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre-mer)	7 683	7 094	4 000	3 500	3 500	1 298,2	741,9	1 250	1 150	1 050	nbre
Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre-mer)	4 080	7 878	4 000	3 000	3 000	660,7	517,1	600	500	500	nbre
Particuliers	BAR - Chauffe-eau thermodynamique à accumulation	0	0	200	700	700	0,0	0,0	500	500	300	nbre
Particuliers	BAR - Climatiseur performant (France d'outre-mer) A++	7 105	3 636	3 000	0	0	210,0	176,5	150	100	50	nbre
Particuliers	BAR - Climatiseur performant (France d'outre-mer) A+++	2 205	6 753	6 000	8 000	8 000	434,7	442,9	425	350	300	nbre
Particuliers	BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	47 842	185 517	100 000	100 000	150 000	13,1	12,1	12	12	12	m²
Particuliers très pré-caires	BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	133 911	271 776	150 000	150 000	150 000	11,5	15,9	16	16	16	m²
Particuliers	BAR - Isolation des murs (France d'outre-mer)	5 977	1 928	6 000	7 000	10 000	7,8	8,0	6	6	6	m²
Particuliers très pré-caires	BAR - Isolation des murs (France d'outre-mer)	0	207	1 500	1 500	1 500	0,0	8,0	8	8	8	m²
Particuliers	BAR - Lampe à LED de classe A++	19 745	0	20 000	20 000	20 000	2,0	0,0	1	1	1	nbre
Particuliers	BAR - Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2 500	10 000	10 000	0,0	0,0	32	32	32	m²
Particuliers très pré-caires	BAR - Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2 500	10 000	10 000	0,0	0,0	36	36	36	m²
Particuliers	BAR - Protection des ouvrants (France d'Outre-mer) 15 ans	0	0	500	500	500	0,0	0,0	50	50	50	m²
Particuliers	BAR - Protection solaire des façades	0	0	5 000	30 000	40 000	0,0	0,0	8	8	8	m²
Particuliers	BAR - Réduction des apports solaires par la toiture (France d'outre-mer)	5 198	240	5 000	5 000	5 000	6,7	15,3	20	20	20	m²
Particuliers	BAR - Systèmes hydro économes (France d'outre-mer)	0	0	1 000	5 000	5 000	0,0	0,0	12	12	12	nbre
Tertiaire	BAT - Actions non standard Guadeloupe [Hôtellerie]	0	0	0	1	1	0,0	0,0	70 000	70 000	70 000	kWh/an
Tertiaire	BAT - Actions non standard Guadeloupe [Santé]	0	0	0	1	1	0,0	0,0	80 000	80 000	80 000	kWh/an
Tertiaire	BAT - Actions non standard Guadeloupe [Tertiaire privé/public]	0	0	0	1	1	0,0	0,0	110 000	110 000	110 000	kWh/an

Type de client	Nom de l'action	Place-ments 2019	Place-ment 2020	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Prime moyenne observée en 2019	Prime moyenne observée en 2020	Prime 2021	Prime 2022	Prime 2023	Unité
Tertiaire	BAT - Actions non standard Guadeloupe [Commerce]	1	1	1	1	1	85 679,0	47 484,0	80 000	80 000	80 000	kWh/an
Tertiaire	BAT - Brasseur d'air (France d'outre-mer) - Hors Mayotte	0	0	500	500	500	14,5	0,0	100	100	100	nbre
Tertiaire	BAT - Climatiseur performant (France d'outre-mer)	4 215	3 156	3 000	4 000	4 000	322,1	214,7	250	200	150	nbre
Tertiaire	BAT - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	71 090	18 452	20 000	20 000	20 000	14,4	14,4	12	12	12	m²
Tertiaire	BAT - Isolation des murs (France d'outre-mer)	20 068	2 976	5 000	15 000	15 000	8,7	7,6	8	8	8	m²
Tertiaire	BAT - Lampe à LED de classe A+ (France d'Outre-mer)	0	0	1 000	0	0	0,0	0,0	1	0	0	nbre
Tertiaire	BAT - Lampe LED (accentuation ou général)	1 923	192	2 000	10 000	15 000	20,4	33,1	30	30	30	nbre
Tertiaire	BAT - Luminaires à modules LED pour surfaces commerciales	359	121	150	300	300	272,7	203,8	1 000	1 000	1 000	kW
Tertiaire	BAT - Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2 500	15 000	15 000	0,0	0,0	32	32	32	m²
Tertiaire	BAT - Protection solaire des ouvrants (France d'Outre-mer)	1 254	132	1 000	3 000	3 000	10,9	10,0	10	10	10	m²
Tertiaire	BAT - Protection solaire des toitures (France d'outre-mer)	3 806	11 464	4 000	10 000	15 000	12,0	19,7	20	20	20	m²
Tertiaire	BAT - Rénovation meubles frigorifiques négatifs	298	302	200	150	150	61,0	279,4	350	250	200	ml
Tertiaire	BAT - Rénovation meubles frigorifiques positifs	115	70	200	150	150	320,4	956,0	500	250	200	ml
Tertiaire	BAT - Tubes à LED à éclairage hémisphérique	0	0	0	500	500	0,0	0,0	15	15	15	nbre
Industrie	IND - Actions non standard Guadeloupe	0	0	0	1	1	0,0	0,0	50 000	50 000	50 000	kWh/an
Industrie	IND - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	2 859	0	2 000	7 000	8 000	19,7	0,0	12	12	12	m²
Industrie	IND - Luminaires à modules LED	0	0	10 000	78 750	78 750	0,0	0,0	1	1	1	W
Industrie	IND - Système de VEV sur un moteur asynchrone	91	0	100	500	600	104,5	0,0	90	90	50	kW
Collectivités	BAR - Action de sensibilisation - Watty	2939	5918	4000	0	0	32,6	10,9	14,3	0	0	nbre élèves
Collectivités	RES - Horloge astronomique	260	38	500	500	500	539,7	300,0	300	300	300	nbre
Collectivités	RES - Régulation de tension ou variation de puissance	322 405	370 181	592 200	592 200	592 200	0,2	0,01	0,1	0,1	0,1	W pl
Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage extérieur - hors LED	0	0	300	300	300	0,0	0,0	80	80	80	nbre
Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage extérieur - LED	5 858	5 735	9 400	9 400	9 400	219,5	302,2	320	320	320	nbre